



Marcel Larmanou
Président du Comité de défense et de promotion de l'hôpital de Gisors
1 rue de Paris 27140 Gisors

Monsieur le Directeur de l'ARS
Espace Claude Monet
2 place Jean Nouzille – CS 135035
14050 CAEN Cedex 4

Gisors le 9 mars 2023

Monsieur le Directeur,

Mercredi 1er mars, nous avons appris par les médias, la publication d'un rapport de l'Académie de médecine intitulé « Planification d'une politique en matière de périnatalité en France ».

En conclusion, ce rapport préconise la fermeture ou le regroupement de la plupart des maternités de catégorie 1, qui ne justifient pas un minimum de 1000 accouchements par an.

Ce rapport constitue une menace grave et injuste pour le devenir de la maternité de Gisors.

Les arguments avancés pour justifier ces nouvelles fermetures sont ceux évoqués en 2006 quand la fermeture de la maternité avait déjà été programmée et que le combat des citoyens et des élus a pu l'empêcher :

- fragilité des structures de moins de 1000 accouchements et moindre qualité des soins,
- insuffisance des moyens humains, notamment dans l'encadrement médical,
- structures vieillissantes et inadaptées à l'accueil des mamans,
- nécessité de donner toute leur place aux praticiens libéraux de la périnatalité,
- coût financier des accouchements dans les petites structures.

Par ailleurs cette décision serait en contradiction avec la déclaration d'Olivier Véran ministre de la santé, venu à Gisors le 8 novembre 2021, qui nous a assuré de la pérennité de tous les services du centre hospitalier de Gisors.

La maternité de Gisors s'inscrit parfaitement dans les conditions de fonctionnement exigées par ce rapport.

Gisors bénéficie d'un bon encadrement médical qui lui permet d'assurer la permanence des soins 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 :

- 5 médecins gynécologues,
- 2 médecins pédiatres,
- 10 sages femmes,
- des puéricultrices ou aides puéricultrices,
- des aides soignantes.

La maternité de Gisors est située au centre d'un territoire rural excentré. La maternité la plus proche est située à au moins 40 minutes, voire 1 heure de trajet en voiture.

Si la maternité de Gisors était supprimée, le rapport préconise d'emmener les futures mamans à la maternité de Pontoise, complètement saturée et incapable d'accueillir des centaines de mamans supplémentaires.

Monsieur le Directeur, vous comprendrez notre farouche opposition à ce projet. La maternité de Gisors est une structure familiale, où l'accueil des mamans est parfait et le professionnalisme de l'encadrement médical est reconnu.

Si, par malheur, le ministère de la santé relayé par l'ARS mettait en œuvre ce projet destructeur de fermeture de la maternité de Gisors, le comité de défense de l'hôpital et les citoyens engageraient un combat ferme et résolu contre une décision inique qui ne ferait qu'aggraver le désert médical constaté dans le bassin de vie de Gisors.

.

Dans l'attente d'un rendez-vous avec vous et vos services, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sincères salutations.

Marcel Larmanou (ancien maire de Gisors et conseiller général de l'Eure)
président du Comité de défense et de promotion de l'hôpital de Gisors